



# Vivre à Saint-Girons

AVRIL 2010

En 2010 la ville de Saint-Girons est confrontée, comme toutes les collectivités locales, aux conséquences de la crise, aux craintes concernant la pérennité des compensations et des péréquations de l'État, à la modification de l'environnement fiscal des collectivités et les charges de solidarité accrues.



A cela s'ajoute un défi spécifique à notre territoire : le maintien de son équilibre financier malgré la perte de la taxe professionnelle de la papeterie de Lédar.

L'État considère de manière générale que les collectivités territoriales dépensent trop, recrutent trop, investissent trop, empruntent trop ! Paradoxe : dans le même temps elles sont incitées à s'inscrire dans la démarche des plans de relance avec comme carotte financière la perception anticipée du F.C.T.V.A..

L'État considère de manière générale que les collectivités territoriales font exploser les impôts locaux, d'où la volonté de les contraindre à freiner leurs dépenses par une réduction drastique de l'évolution de leurs ressources.

Conséquence : face à une solidarité nationale défaillante nous devons encore davantage compter sur nous-mêmes.

Malgré ce contexte national et local particulièrement difficile Saint-Girons peut réagir positivement et la ville veut mener une action forte et équilibrée entre développement et solidarité, entre nouveaux équipements et maintien des services à la population.

Tels sont les objectifs de ce budget 2010 volontariste et rigoureux.

*François Murillo*

**UN BUDGET DE  
12,5  
MILLIONS**

**Budget  
d'investissement  
4,24  
MILLIONS €**

**Budget de  
fonctionnement  
8,24  
MILLIONS €**

**Quelques  
chiffres**



**Jeunesse Sport  
979 000 €**



**Culture  
619 000 €**

**Subventions  
aux associations  
548 000 €**

**Social  
265 000 €**



# BUDGET 2010

Dans le contexte difficile actuel,

**préserver l'équilibre**

## par un recours à l'emprunt maîtrisé

L'autofinancement de la commune, c'est-à-dire la possibilité de financer des projets d'investissement sans avoir recours à l'emprunt, est très limité.

La politique choisie étant de ne pas alourdir la dette, le volume d'emprunt sera limité au montant de remboursement en capital.

## par une optimisation des recettes

Les efforts indispensables d'entretien et d'investissement des bâtiments et jardins municipaux nécessitent une gestion particulière.

La mairie de Saint-Girons s'engage donc dans une programmation pluriannuelle (2010-2014) à la fois sur le plan du fonctionnement et de l'investissement afin d'optimiser toutes les possibilités dont elle dispose.

## par une diminution des dépenses

Pour le fonctionnement de la commune, la règle sera la recherche d'économies.

Les dernières projections montrent que la moindre inertie amènera immanquablement notre commune dans une situation catastrophique en raison des charges démesurées absorbées par la ville durant la mandature précédente.

La municipalité envisage donc dès cette année une baisse des charges générales de 1 à 2 % tout en maintenant ou améliorant la qualité du service rendu à la population.

## par une modération fiscale

Malgré un contexte national particulièrement difficile, malgré la fermeture de Lédar sur notre territoire et afin de préserver le pouvoir d'achat de nos administrés, les taux d'imposition ne seront pas augmentés cette année à Saint-Girons. Les ressources fiscales, qui permettent d'assurer les équipements et les services rendus aux habitants, représentent 3,3 millions d'euros.

Budget

2010

## LES RECETTES FISCALES

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX	2009	2010	Variation
Taux TH	10,12 %	10,12 %	0,00 %
Taux FB	18,37 %	18,37 %	0,00 %
Taux FNB	48,86 %	48,86 %	0,00 %

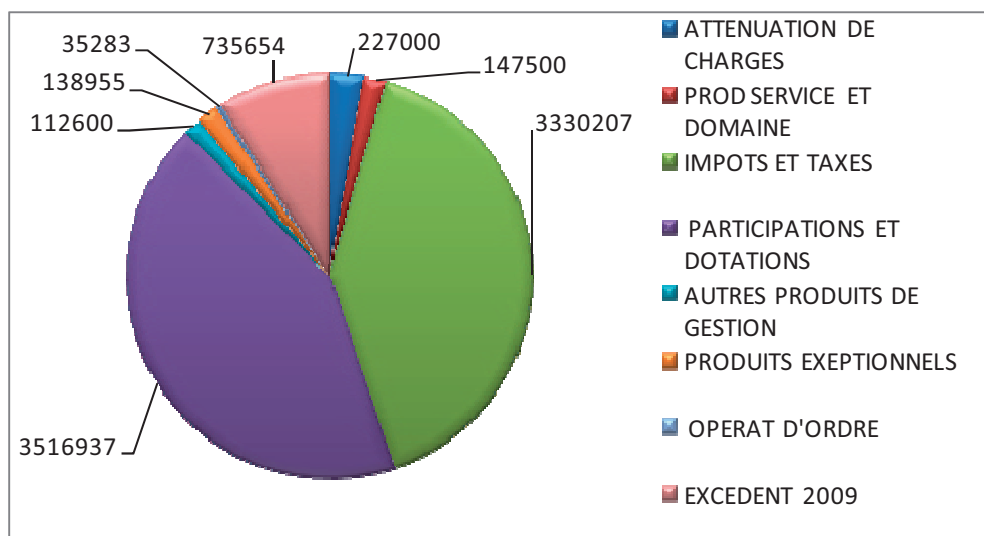
BASE NETTE D'IMPOSITION	2009	2010	Variation
Base nette TH	8.439.000	8.459.000	0,71 %
Base nette FB	6.912.000	7.077.000	2,39 %
Base nette FNB	28.000	28.400	1,43 %

PRODUITS FISCAUX	2009	2010	Variation en valeur
Produit TH	859.087	865.159	+ 6.072
Produit FB	1.239.734	1.300.045	+ 30.311
Produit FNB	13.681	13.876	+ 195

Bases  
et  
taux

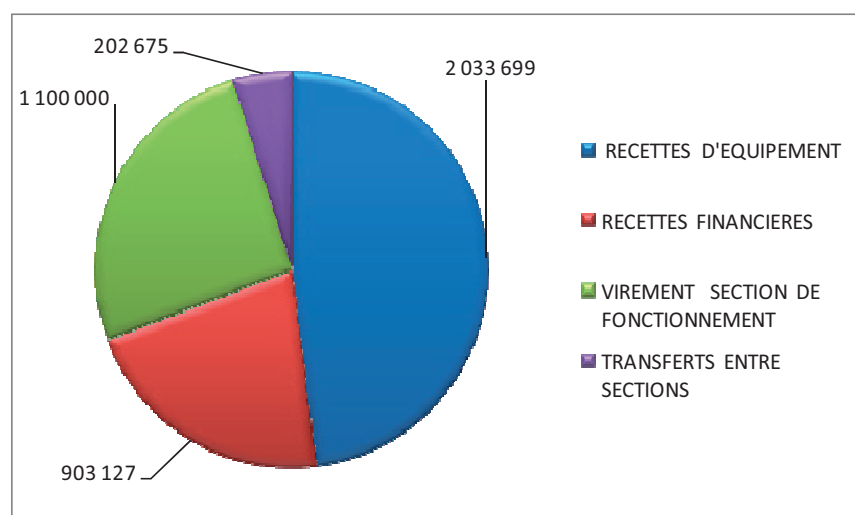
# Origine des recettes

## fonctionnement



Budget  
2010

## investissement



La mise en place de la réforme de la taxe professionnelle au 1er janvier 2010 modifie profondément le système financier des communes qui verront réellement les effets à partir de 2011.

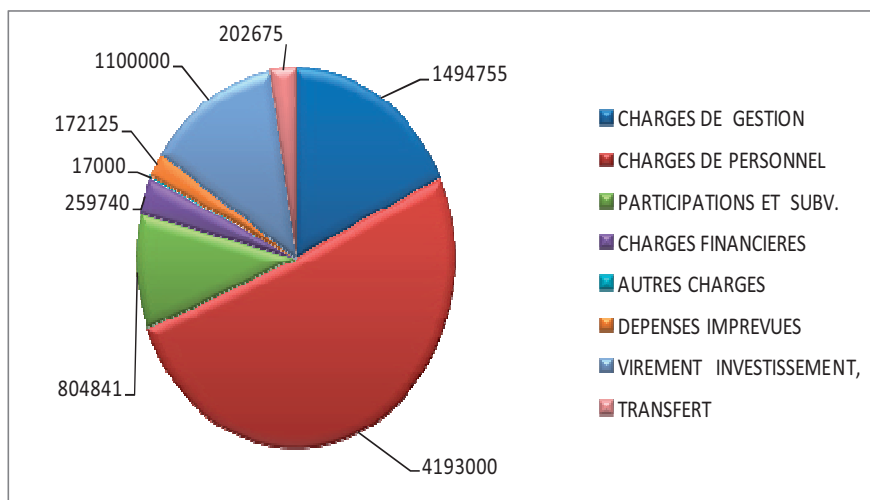
## La parole au groupe minoritaire

Budget 2010 : il est prévu des travaux d'aménagements du centre ville. C'est une bonne chose si cela se fait en concertation et avec une vision globale de ce que pourrait devenir notre ville, sans oublier les quartiers périphériques : à quand les prochaines commissions urbanisme? Les budgets des collectivités territoriales en baisse nous contraignent à faire des choix qui doivent aussi tenir compte de l'avis de tous. A ce propos, monsieur le maire pourrait expliquer pourquoi de nombreuses lettres qui lui sont adressées restent sans réponse.

Base Elève rend obligatoire dans les écoles le fichage des enfants dès 3 ans : l'O.N.U. s'en mêle et donne raison aux résistants. Journée nationale d'information le 27 mars : quelle position prendra la mairie de Saint-Girons ? Terrains de Ledar, rive droite du Salat : quelle suite sera donnée à notre proposition de maraîchage et de jardins partagés ?

## Répartition des dépenses

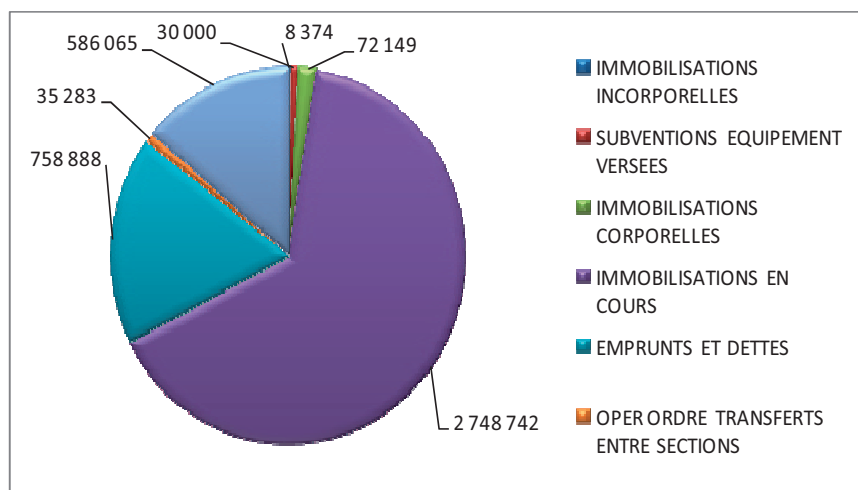
### fonctionnement



**Les subventions aux associations :** contrairement à bon nombre de collectivités qui utilisent comme levier ces dépenses pour maîtriser leurs charges de fonctionnement le budget 2010 conserve les montants **des subventions allouées aux associations.**

### Budget

2010



### investissement

### Les principales dépenses d'investissement

Les crédits nouveaux affectés aux **travaux de grosses réparations** et des **équipements nouveaux** s'élèvent environ à 2.620.000 €

- **réfection de deux toitures :** toiture de la salle de Sières  
et toiture de l'École Henri Maurel 72.000,00 €
- **travaux de reconstruction du Gymnase Buffelan :** 1.100.000,00 €
- **première tranche des travaux d'aménagements urbains du centre ville :** 700.000,00 €
- **giratoire Place François Camel et travaux voirie :** 188.000,00 €
- **subventions pour la rénovation des façades :** 30.000,00 €
- **vestiaires des terrains Jo Bousson :** 370.000 €
- **extension du Club des Aînés** est en cours pour 50.000,00 €
- **renouvellement du matériel** nécessaire au bon fonctionnement des services 700.000,00 €